



Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Bradley Francisco, Eckert Pierre, Garcia Alvina, Pruncu Cutile Angelica et Schirato Marianne.

MOTION :

## **Pour une serre bio-aquaponique connectée au Grand-Saconnex**

Considérant :

1. L'article 10 de la Constitution genevoise de 2012 stipule que le développement durable est inscrit comme l'une des principes directeurs de l'action publique.
2. Le Conseil d'Etat a complété la loi en 2017, en détaillant la stratégie du canton à l'horizon 2030 pour atteindre des objectifs précis de développement durable pour un champ d'action à long terme pour la Suisse, et plus particulièrement l'objectif 12 dont le but est d'établir des modes de consommation et de production durables.
3. Le Grand-Saconnex, dans le cadre de son agenda 21 et des objectifs de développement durable, a également pour mission d'encourager une transformation globale durable et de stimuler des solutions innovantes.
4. Que malgré le fait qu'il est impérieux de conserver au maximum les surfaces agricoles en pleine terre, des solutions de production urbaine doivent être explorées.
5. L'expérience pilote du quartier des Grottes : [Une ferme aquaponique à deux pas de la gare](#), [Une ferme aquaponique au cœur des Grottes](#).

Le Conseil municipal invite

- la Commission Agenda 21 et le Conseil administratif à étudier la possibilité de mettre en place une serre bio connectée,
- à étudier les coûts financiers et énergétiques d'une telle installation
- à envisager des partenariats possibles,
- à définir un emplacement, puis planifier l'implantation et l'exploitation.
- à préparer par la suite un dossier pour participer au concours «Bourse, Prix et Distinction Cantonaux du Développement Durable» du Canton de Genève.

## Qu'est-ce qu'une serre connectée ?

Une serre connectée est une serre conçue pour faire pousser des légumes et des fruits dans un espace limité et contrôlée par le biais d'une application installée sur un équipement électronique (tablette, ordinateur ou téléphone mobile). Des technologies innovantes sont intégrées afin d'offrir un outil de production et contrôle optimum.

Le système de production vertical est basé sur les principes de l'aquaponie. Ce principe innovant a été étudié à l'université de Zurich par le chercheur Andreas Graber. L'aquaponie permet d'élever ensemble des poissons et des végétaux. C'est un système très vertueux où chaque élément aide l'autre à se développer dans un cycle fermé.

Ce procédé possède des rendements élevés et ne puise que peu dans les ressources naturelles.

Les excréments des poissons servent d'engrais aux plantes qui à leur tour purifient l'eau des poissons. Mais oui vous avez bien lu et c'est un processus tout à fait naturel grâce aux bactéries qui transforment l'ammoniac (qui est contenu dans les déjections des poissons et est relativement nocif) en nitrates, assimilables par les racines des plantes pour leur croissance. En absorbant les nitrates, les végétaux nettoient à leur tour l'eau qui va être réutilisée dans le bassin des poissons.

## Les avantages de la serre bio connectée

- Ce type de serre peut être installé partout, même sur un toit d'immeuble par exemple, avec une énorme économie d'espace, d'eau, d'énergie et moins de travail.
- La production est continue et quatre à cinq fois supérieure à la culture en pleine terre. De plus son exploitation ne produit aucun déchet ni de dioxyde de carbone.
- La serre bio connectée permet d'avoir davantage plus de produits frais et sains tout au long de l'année.
- C'est également un modèle didactique pour les enfants ainsi qu'un moyen d'agriculture innovant et tournée vers l'avenir.
- Le prix d'une serre est très abordable. Il varie entre Frs 3'500.- et Frs 8'000.- pour un modèle basique. Des installations plus grandes peuvent aussi être envisagées.

Merci de faire bon accueil à cette motion.